

PROCES VERBAL
 De la séance du Conseil D'Orientation Scientifique et Pédagogique

Séance du Jeudi 15 juin 2023

Le COSP de l'Inspé de Franche-Comté s'est tenu le jeudi 15 juin 2023 à 15 h 00 au siège de l'Inspé – 57 av de Montjoux à Besançon sous la présidence de Pierre JOUBERT.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
<i>Représentants de l'UNIVERSITE :</i> Pierre JOUBERT Cheikh-Tidiane WANE, procuration à P.Joubert Marieke STEENBERGEN Sandrine GILBERT Arnaud MOULY Elodie BOUYGUES, procuration à A.Mouly Christophe REFFAY, procuration à V.Kubiszewski Sylvain ROUSSEY Violaine KUBISZEWSKI	Isabelle HURÉ Hugues DAUSSY Karin MONNIER-JOBE	
<i>Personnalités extérieures désignées par le recteur :</i> Marie-Pierre WUHRLIN Sylvain GRESSARD, procuration à MP.Wuhrlin Catherine GAUTHIER, procuration à P.Joubert Evelyne GERBERT-GAILLARD	Laurent BERTRAND Philippe ROUX	
<i>Personnalités extérieures désignées par le CE :</i> Laurent TAINTURIER, procuration à A.Mouly Philippe CANALDA Patrick DEMANGE Lucie CORBIN		Bénédicte DELNESTRE Claudine ORSACZEC
<i>Personnes invitées :</i> Frédéric MUYARD Florent MONTACLAIR Nathalie GRITTI Sonia IMPINNA		

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 – Approbation du compte-rendu du COSP du 14 mars 2023
- 2 – Point d'avancée sur le dossier d'accréditation 2024-28
- 3 – Discussions autour des axes stratégiques du dossier d'accréditation 2024-28
- 4 – Questions diverses

Le quorum étant atteint, Le président ouvre cette séance à 15 heures 00.

1 – Approbation du compte-rendu du COSP du 14 mars 2023

Pas de remarque particulière.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

2 – Point d'avancée sur le dossier d'accréditation 2024-28

Cf : Diaporama joint

La structure du dossier demandé, nous est parvenue fin avril.

Le contenu attendu est similaire au dossier précédent et doit être rendu pour le mois d'octobre 2023. Il devra donc être validé en CFVU, programmée le 28 septembre et en CA le 17 octobre, donc être présenté en Conseil d'Institut aux alentours du 25 septembre et quelques jours avant en COSP, dont les dates restent à définir.

C'est la rectrice de la région académique qui fera remonter le dossier de l'Inspé de Franche-Comté et de l'Inspé de Bourgogne aux services du ministère (DGESIP et DGESCO) pour un passage au CNESER début 2024.

La structure du dossier se découpe en 4 parties :

- Renseignements administratifs
- Pilotage du projet de l'Inspé
- Offre de formation
- Budget de projet

Le point sur le **pilotage** sera réalisé en concertation avec la Présidente de l'Université et de la Rectrice de l'académie.

L'offre de formation reprendra les maquettes qui avaient été modifiées en 2019 à la suite de la dernière réforme et adaptée en 2021, car elles sont conformes au cadre de formation. Elles seront cependant ajustées prochainement par l'approche par compétences.

Nos maquettes de formations sont ajustées régulièrement notamment à la suite des conseils de perfectionnement qui se déroulent deux fois par an pour chacun des parcours, ainsi que les conseils de perfectionnement de site.

Les comptes-rendus de ces conseils sont normalisés et sont déposés sur la plateforme TEAMS.

Il sera cependant nécessaire d'intervenir sur le périmètre des collèges disciplinaires, car avec l'évolution en évaluation par compétence, il y aura beaucoup plus de transversalité et moins de disciplinaire.

Il sera également nécessaire de tenir compte de la pluralité des intervenants et d'intégrer les intervenants extérieurs dans ces collèges disciplinaires.

Il devra être fait état de la pluralité des intervenants, puisqu'un grand nombre d'entre eux interviennent sous différents statuts.

Chaque parcours de formation est constitué d'un vivier de 27 à 35 % d'intervenants de terrains (PEMF, FA, temps partagés, ...).

Le déploiement de l'approche par compétences a été intégré dans la conception des maquettes de formation dès l'année 2021, elles ont été construites dans cet objectif, mais restent à approfondir. Les enseignants de l'Inspé se sont déjà appropriés en grande partie cette approche par compétences.

Il reste à poursuivre l'alignement des référentiels de formation sur les référentiels métier.

La mise en œuvre des stages est déjà très opérationnelle dans notre Inspé avec le rectorat et les DSDEN, mais il est important de développer encore plus les stages hybrides, originaux sur le plan national, très appréciés des COSP Inspé – 15/06/2023

étudiants et réalisés avec des partenaires de l'école, et dont la particularité est de ne faire l'objet, pour les étudiants, que d'une seule convention avec le Rectorat, intégrant la valence établissement scolaire et la valence associative. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier de la même indemnité que les autres réalisant un stage intégralement en pratiques accompagnées.

Le guide de la professionnalisation est déjà bien détaillé, il sera un peu simplifié, il permet d'évaluer toutes les étapes du suivi de tous les formats de stagiaires.

Les formations transversales sont bien respectées dans les maquettes, telle que la laïcité, égalité filles/garçon, valeurs de la république, droit et obligation des fonctionnaires, élèves à besoins spécifiques. Les données restent à être remontées par les chargés de mission respectifs.

Le cahier des charges de ces formations concerne principalement la 1^{ère} et 2^{ème} année du master, mais pourra être élargi à l'année post master, appelée T1, qui relève de la formation continue.

La sensibilisation aux enjeux de la transition écologique est déclinée dans la fresque du climat, principalement dans le 1^{er} degré, mis en place par l'université dès la 1^{ère} année de licence et qui sera poursuivi jusqu'en master et en formation de formateur.

La formation au numérique a été mise en place par la formation PIX+Edu, intégrée dans les maquettes de formation, de façon différente d'une formation à l'autre, mais conforme à la demande ministérielle.

Les stages à l'international sont toujours proposés pour les étudiants de 1^{ère} année dans une douzaine de destinations possibles pour une durée de 3 semaines. Le bilan de ces stages est très positif pour ceux qui en bénéficient.

A la rentrée prochaine sera mis en place le CAPEFE (Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger), qui sera proposé aux étudiants non lauréats du concours pour pouvoir enseigner dans des lycées français à l'étranger. Les épreuves écrites et orales seront mises en place dans le 2^{ème} semestre 2023-2024. La mobilité des enseignants reste encore trop peu demandée.

La mise en œuvre de la démarche qualité reste effective de façon inégale suivant les formations, il reste à la renforcer.

La place de la recherche et le lien formation/recherche restent à être améliorés, d'autant que l'Inspé de Franche-Comté est très bien doté en enseignants chercheurs.

L'Inspé bénéficie d'un panel important de partenariats.

Un travail important sur le pilotage RH a été effectué avec l'EAFC. Il a été repris il y deux ans. Les principales difficultés à surmonter résident dans le nombre important des statuts des différents intervenants et la non-opérabilité des bases de données de l'université et du rectorat.

Les partenariats importants avec le CAPE, la DRAC ou les Cordées de la réussite reste un point fort de notre Inspé.

3 – Axes stratégiques du dossier d'accréditation 2024-28

Les axes stratégiques de ce dossier restent en grande partie les mêmes que pour le dossier précédent, mais ces axes devront être en adéquation avec le projet d'établissement de l'Université de FC que sont les 5 axes IRRIS (Insertion / Rayonnement / Responsabilité / Innovation / Solidarité).

La démarche compétence sera un axe important en plus de ce dossier.

La structuration de la recherche est en cours de changement. La Fr-Educ qui regroupait 13 laboratoires n'a plus de directeur depuis septembre 2022. Cette fédération sera amenée à évoluer vers un portage MSHE (CNRS) plus ambitieux, sur la base du projet NEXT. Une transition de 2 ans sera nécessaire entre les 2 projets. Un appel à projet sera mis en place à partir de septembre 2023, en gardant les mêmes axes que la Fr-Educ avec 2 axes transversaux supplémentaires.

Tous les enseignants chercheurs pourront s'y retrouver, par une meilleure lisibilité autour de la thématique de l'éducation.

L'Inspé sera moteur de ce projet.

Les enseignants de l'Inspé regrettent de ne pas avoir été associés à cette nouvelle démarche et craignent que l'éloignement géographique entre l'Inspé et la MSHE au centre-ville soit un frein à son évolution.

Le pavillon MUE associé à ce projet devrait être localisé sur le terrain de l'Inspé, dans le but d'une meilleure lisibilité.

Les enseignants souhaiteraient également pouvoir s'investir plus dans la co-construction du continuum de formation, Frédéric Muyard pense que la démarche par compétences devrait aider dans ce sens.

Il faudra également renforcer la politique des sites qui actuellement est plus tournée vers l'intérieur que vers l'extérieur et renforcer la cohérence entre les sites.

Il sera nécessaire également de parler de la qualité de vie au travail et de l'aide apportée aux étudiants en situation de précarité.

4 – Questions diverses

Violaine Kubiszewsky : Est-il possible de faire un point sur les orientations scientifiques et pédagogiques qui ont été prises depuis 2020 ?

→ La réponse a été donnée dans le point 3 de ce COSP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Le Directeur de l'Inspé,



Frédéric MUYARD

Le Président du COSP,



Pierre JOUBERT